



Le 27 Octobre 2014

Téléphone : 05.96.70.25.89

cgtm.sante@wanadoo.fr

KI NOUVEL CHUM

CAPL DE TITULARISATION VENDREDI 31 OCTOBRE

63 collègues sont proposées à la titularisation.

Capl-1	1 ingénieur
Capl-2	19 IDE
Capl-4	8 TSH
Capl-5	1 TDL
	3 assistantes socio éducatifs
	2 manipulateurs
Capl-6	8 AMA
	8 ACH
Capl-7	1 conducteur ambulance
	1 AEQ
	5 OPQ
Capl-9	6 adjoints adm. 2 ^{ème} classe

Rappelons que près de 800 collègues contractuels travaillent en permanence et devraient être titulaires. Ce sont les économies effectuées sur le dos de ces collègues qui amènent la direction à ne pas les intégrer. Seule manière de changer cela : notre solidarité et notre lutte collective pour exiger l'intégration de nos collègues.

JEUDI 16 OCTOBRE NOUS AVONS APPELE A DEUX ACTIONS :

***La première** dans le hall de PZQ pour dénoncer les nouvelles économies du gouvernement sur le budget de la Sécurité Sociale et de la Santé. Nous étions une minorité à marquer notre opposition dans le hall. D'autres cégétistes à la Sécurité Sociale et à la CAF ont fait grève et certains militants nous ont rejoint en fin de matinée. Les Municipaux eux ont manifesté dans les rues.

***La deuxième** concernait la solidarité avec Julien qui passait en Conseil de Discipline ce jour. Ses défenseurs ont tous montré l'iniquité de la sanction. Le conseil a voté à l'unanimité, " pas de sanction". Un des deux représentants de FO a tenté sans fondement de demander le report de ce conseil. Il a affirmé que l'autre protagoniste souffrirait "d'un

hématome sous dural". Il s'agirait d'un traumatisme vital très grave qui aurait nécessité une intervention chirurgicale en urgence.

Tous ces éléments sont absents du dossier et correspondent aux rumeurs propagés par certains aujourd'hui. Quelle est l'objectif recherché en répandant des mensonges de cette nature....apitoyer ???? Faire pression sur le directeur afin qu'il sanctionne le camarade ...

CAPD n° 10 INEXISTANTE ?

Où seront défendus les collègues Sage-Femme qui ont des accidents de travail ou maladies professionnelles ou encore qui se voient refuser la prise en charge d'un accident survenu au travail parce que la direction estime que ce n'est pas un AT ?

Qui a décidé qu'il n'y aurait pas de candidat en CAPD n° 10 ?

La question a été posée à la direction du personnel du CHUM.

Nous attendons la réponse. Nous observons que nos actes de candidatures n'ont pas été retenus.

UNRI : UF MENACE?

Le chef de pôle de l'imagerie à tenter de fermer cette UF qui fonctionne, qui est utile, qui rapporte des deniers à l'hôpital, qui est composé d'une équipe de professionnels qui s'entend. Serait-il jaloux ? Ou recherche-t-il des retombées pour sa promotion ?....où sont les intérêts des patients et du personnel quand on observe qu'il s'agit pour casser l'équipe, déplacer certains sans leur consentement....

APRES LE CHIKUNGUNIA...L'EBOLA

Il a suffi que certains patients arrivent dans les pays riches, pour que les autorités de ces pays prennent des dispositions pour tenter d'éviter une propagation du virus. Et peut-être qu'on verra les industries pharmaceutiques se lancer dans la recherche parce que les futurs malades potentiels sont solvables ! Le virus est connu en Afrique, mais les dirigeants du monde capitaliste du médicament, n'ont que faire des peuples pauvres...

Au CHUM, aussi des réunions se tiennent, des organisations se mettent en place mais que sait-on concrètement sur les mesures à prendre, quand on dit de confiner une pièce avec quels matériaux... Ca ne peut être au bon vouloir et selon le bon sens de chacun !

Collègues de TRINITE du LAMENTIN MANGO VULCIN DE FORT DE France

Dans 5 semaines, vous aurez à participer aux élections professionnelles pour élire vos représentants dans les **CAPL, CAPD et au CTE**, la **CGTM-SANTE** a présenté des candidats et candidates dans toutes ces instances **le 04 Décembre** nous vous appelons à voter **CGTM-SANTE**.

Un autre vote commencera le **20 novembre et se terminera le 4 décembre**, c'est celui de vos administrateurs pour votre caisse de retraite, la CNRACL. **La CGT** a présenté une liste chez les actifs comme les retraités. Dans la première, figure notre camarade, Ghislaine JOACHIM-ARNAUD. Tous les actifs comme tous les retraités qui relèvent de cette caisse, recevront le matériel de vote à leur domicile et pourront voter par correspondance ou électroniquement. La **CGTM-SANTE** vous appelle à voter avec le bulletin de **la CGT**.